

Conseil Municipal, Réunion du 30/11/07

Point sur la préparation reconstruction des ponts :

Les études engagées à la mi-novembre pour la reconstruction des ponts de Beix et de Doulet, ont fait l'objet d'un point de l'avancement, le 30 novembre. Un certain nombre de données ont été présentées pour l'hydrologie. Les sondages géotechniques débiteront au cours de la première semaine de décembre, ils permettront de s'assurer de la nature du terrain sur lequel s'appuieront les ouvrages. Le rapport final sera remis le 21 décembre, il permettra de chiffrer les demandes de la Commune à la Préfecture et de préparer l'appel d'offres travaux.

Les Conseils Municipaux des deux communes ont donné leurs accords pour que la coordination mise en œuvre par Saint-Geniez-Ô-Merle et Saint-Julien-aux-Bois pour la phase études soit prolongée pour la phase travaux. La DDE restera Pilote d'Opération dans le cadre de la mission d'aide technique qui lui avait été confiée par la Mairie.

Deux demandes d'aide financière ont été adressées, l'une au Conseil Général et l'autre au Conseil Régional, à la suite de la lettre de la Préfecture reçue le 30 octobre pouvant remettre en cause la mobilisation de la solidarité nationale pour la catastrophe naturelle du 14 juin dernier. Cette demande a été confirmée par le Maire au Président du Conseil Général, le 22 novembre, à Paris. Le Conseil Général devait examiner cette affaire en Commission, au cours de la dernière semaine de novembre. Le Conseil Régional nous a informé qu'il était intervenu auprès de la Préfecture pour nous aider.

Pour les digues du Quinsac et d'Ancèze et pour le pont de la piste forestière allant de Lagarde à Doulet, la DDE se charge des études et a confirmé les estimations annoncées en juillet à la Préfecture.

Le Conseil Municipal a donné son accord pour l'ouverture d'une ligne budgétaire pour financer ces études.

Station d'épuration : SEDE Environnement, le laboratoire choisi par la municipalité suite à la consultation conformément au Code des Marchés, a donné les résultats de l'analyse des boues de la station d'épuration. Ces résultats ont été transmis au Laboratoire Départemental d'Analyses du Conseil Général qui nous a conseillé d'attendre sa visite en janvier 2008.

Décharge de Vidal: la Préfecture recense depuis mai 2007, les installations de stockage de déchets inertes existantes dans le Département qui doivent faire l'objet d'une autorisation préfectorale après le 1^{er} juillet 2007. La décharge de Vidal a fait l'objet d'une visite de la DDE, le 5 septembre. Suite à cette visite, la Commune devra éliminer tous les déchets déposés dans cette décharge contrairement à l'affichage en place et prendre toutes dispositions pour en contrôler l'accès et interdire les dépôts sauvages constatés le 5 septembre. C'est une « décharge pour gravats, branches et herbe de tonte », comme le mentionnent les panneaux, avec l'interdiction de déposer des plastiques et ferrailles, en conformité avec l'arrêté du 15 mars 2006.

Tarifs communaux : le Conseil Municipal n'a pas augmenté les tarifs communaux pour l'année à venir.

Amélioration pastorale : Suite à la demande de M. LASSUDRIE André pour la cessation de location des terrains communaux en amélioration pastorale au 31 décembre 2007, le Conseil Municipal a décidé d'attribuer ces terrains en partie à M. et Mme LASSUDRIE Claude et en partie au GAEC GANE, à compter du 1^{er} janvier 2008.

ADSL Haut Débit :

Onze personnes de la Commune ont reçu le Haut Débit avec la technologie WIFI. Cette première installation à caractère expérimental a été réalisée en coordination avec France Télécom par Limousin Wireless, la priorité ayant été donnée aux professionnels et aux GAEC qui en ont besoin pour leur exploitation ou leur travail. Le Maire demandera au Conseil Municipal l'autorisation pour une autre action de même amplitude en début d'année 2008 pour satisfaire les demandes non encore satisfaites.

Pour l'Ecole : France Télécom ayant rendu la ligne téléphonique éligible à l'ADSL, l'Ecole va être connectée.

Le REPAS DE L'AMITIE aura lieu le 27 janvier 2007

**INSCRIPTIONS SUR LISTE ELECTORALE : impérativement
avant le 31 décembre 2007**

JOYEUX NOEL et MEILLEURS VŒUX A TOUS